

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 51-466-1935 dégrèvement.

n° 51-466-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 septembre 1935

Numéro JO
n° 466 du 30/09/1935

Date du numéro
30 septembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

la somme de huit mille deux cent vingt-neuf francs perçue à titre de droits de quai sur une expédition de sel marin effectuée le 2 août 1935, suivant liquidation de douane n° 12354 et récépissé du trésor n° 2411, sera remboursée à la société des salines de Djibouti.